

## AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Gare d'Annemasse (Dpt : 74)

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à/aux activité(s) listé(es) ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

### I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

**Un emplacement en gare d'Annemasse à destination de l'activité suivante :**

- **Restauration rapide assise ou à emporter**

*Descriptif de l'emplacement : Emplacement en cours de création dans la nouvelle gare d'Annemasse. La superficie du futur emplacement sera d'environ 351 m<sup>2</sup> Voir plan en PJ – Coque CC2)*

*Durée de l'occupation : 10 ans*

### II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation. L'ensemble des emplacements seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

**Cette demande devra être impérativement reçue avant le : 21/09/18 à 16h00.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

La demande devra être adressée par courrier électronique à l'adresse courriel suivante : [mbrietmolis@retail-connexions-sncf.fr](mailto:mbrietmolis@retail-connexions-sncf.fr)

Cette demande devra comporter notamment :

- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

A l'issue du délai prévu pour manifester un intérêt, tous les candidats se verront ainsi adresser un courriel contenant le lien, l'identifiant et le mot de passe leur permettant de télécharger gratuitement le document qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Mobilités et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Mobilités se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **02/11/18 à 17h00**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **07/12/18**

- Plan des futurs commerces de la gare d'Annemasse (Coque 2)

